

Réglementations et solutions techniques



INITIATION

PERFECTIONNEMENT

EXPERTISE

RÉF DU STAGE : REGAC



L'acoustique des bâtiments

Produits et systèmes abordés : Les solutions des marques Isover et Placo®.

PUBLICS

Prescripteur, bureau d'études, bureau de contrôle, architecte

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation des stagiaires.
Remise d'un support de cours et de documentations commerciales.

MODE D'ÉVALUATION

QCM

DURÉE DU STAGE

2 jours - 14H

LIEUX ET DATES

Vaujourns (93) : 16 et 17 Mars ; 29 et 30 Nov.
Autres dates et lieux, nous consulter.

TARIF

315 € HT* soit 378 € TTC par personne.

*prise en charge possible par votre OPCA, contactez-nous.

CONTACT

▶ N° Azur 0 810 440 440
PRIX APPEL LOCAL

service-formation@saint-gobain.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Voir page 139

BUT PROFESSIONNEL

> Être capable de répondre aux exigences de la réglementation acoustique par des solutions techniques d'isolation et de correction acoustique.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Au terme de cette formation le stagiaire doit être capable de :

- > Comprendre les phénomènes acoustiques et leurs spécificités dans le bâtiment (bruit aérien et bruit d'impact).
- > Comprendre les enjeux de la réglementation acoustique.
- > S'approprier les caractéristiques techniques liées aux innovations produits et systèmes adaptées à l'isolement acoustique.
- > Appréhender et résoudre les phénomènes de ponts phoniques.

PROGRAMME

THÈMES THÉORIQUES

- Les phénomènes acoustiques.
- Les réglementations acoustiques dans les bâtiments d'habitation et les bâtiments tertiaires.
- Le traitement des ponts phoniques.
- Les solutions et innovations techniques adaptées à l'isolation et à la correction acoustique: descriptions, avantages et spécificités.

THÈMES PRATIQUES

- Mesures in-situ : mesure d'isolement acoustique et de durée de réverbération.